



Être administrateur de filiale au sein d'un groupe de sociétés

V02 du 23/03/2026 durée de la validité de la version : 1 an renouvelable

À Paris **Durée : 1 jour** **Tarifs : public 1150 € net /adhérent 900 € net (frais de restauration inclus)**

Cette formation comprend une revue des meilleures pratiques de gouvernance à destination des administrateurs de filiales exerçant un mandat sur proposition d'une société mère ou nommés par le groupe en tant que représentants permanents si la maison mère est elle-même administrateur. Ces administrateurs sont en première ligne pour participer au pilotage et au contrôle des filiales.

Leur rôle est parfois délicat car ils sont à la fois mandataires sociaux et salariés et il peut parfois y avoir divergence d'intérêts entre celui du groupe et l'intérêt social de la filiale. Ils devront donc veiller à une bonne articulation entre l'organisation opérationnelle et la gouvernance juridique.

Public concerné

- Futurs administrateurs et/ ou administrateurs en mandat / Dirigeants sociaux / Secrétaires de conseil / Juristes Corporate

Format et durée

- En présentiel sur 1 jour (7h)

Prérequis et condition d'accès à la formation

- Absence de prérequis

Objectifs opérationnels / Compétences visées

Le participant sera capable de :

- Mettre en pratique ses connaissances pour assurer un mandat d'administrateur de filiale
- Contribuer à la qualité de la gouvernance du Conseil et à la maîtrise des risques et proposer/recommander toutes mesures de nature à l'améliorer
- Participer de manière active au développement de son groupe

Objectifs pédagogiques

- Rappeler les principes et objectifs de la gouvernance, le rôle des instances et l'articulation entre la maison mère et la filiale et éclairer sur les relations avec la Direction générale de la filiale
- Identifier les risques liés à la gouvernance des filiales tant en France qu'à l'international
- Définir les critères à prendre en compte pour la sélection et le suivi et la protection des administrateurs de filiales
- Limiter le risque de mauvaise gestion et/ou de mise en cause de la responsabilité des administrateurs de filiales
- Identifier les divergences ou conflits d'intérêts potentiels entre le groupe employeur du salarié et ses fonctions de mandataire social et mettre en place des procédures de règlement
- De façon générale, collaborer à la réflexion, au regard des spécificités de chaque groupe, à la définition et à la mise en œuvre d'une gouvernance globale harmonisant les gouvernances de chacune des entités du groupe

Jour	Séquence	Contenu	Modes pédagogiques
Matinée	<ul style="list-style-type: none">- Le Conseil (administration, surveillance), board of directors- Avant la tenue du conseil : rappel de quelques règles générales- Situations à risques	<ul style="list-style-type: none">- Le conseil- Composition du conseil- Missions du Conseil financières et extrafinancières- Mission de l'administrateur de filiale au sein d'un groupe de Sociétés- Focus conformité, risques, devoir de vigilance- Responsabilités et instruments juridiques de limitation de responsabilités	Présentation théorique et échanges sur la pratique concrète au sein des organes de gestion ou de surveillance.
Après-midi	<ul style="list-style-type: none">- Responsabilités des mandataires sociaux et instruments juridiques de limitation de la responsabilité- Responsabilité de la société (personne morale)	<ul style="list-style-type: none">- Etude de cas : Le réseau d'administrateurs de filiales (constitution, formation, animation)	Présentation théorique et échanges sur la pratique concrète au sein des organes de gestion ou de surveillance.

Toutes ces séquences sont aménageables en fonction des personnes en situation de handicap (PSH).

Accessibilité & prise en compte du handicap

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. **Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.**
- En fonction des demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Notre Référent Handicap : Alexandra Courel – alexandra.courel@ifa-asso.com

Délais d'accès

- 11 jours ouvrés

Moyen d'encadrement

- Praticiens de la gouvernance ayant une expérience professionnelle confirmée de plusieurs années d'animation et de suivi des filiales et participations au sein d'un groupe (international)

Moyens pédagogiques et techniques

Pour chacun des participants :

- Supports pédagogiques
- Un Vade-mecum de la gouvernance actualisé
- Les dernières publications de l'Institut Français des Administrateurs

Les salles de cours sont climatisées, équipées de WIFI

Evaluation et suivi

- Questionnaire de pré-positionnement sur le niveau de connaissance à l'entrée du programme
- Questionnaire post-formation sur les acquis de la formation
- Evaluation à chaud de la formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence nominative

Effectif

Minimum : 5 personnes

Maximum : 15 personnes

Référents

- **Pédagogique**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

- **Handicap**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

Tarifs et modalités de règlement :

- Public : 1150€ net (frais de restauration inclus)
- Adhérent : 900€ net (frais de restauration inclus)
- Virement à réception de la facture